

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 11 octobre 2023

Présents: **Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre**
 MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Section E de Scheidel-Kehmen

Considérant que l'Etude de Maître Pierre METZLER est chargée de la rédaction d'un acte de vente de la parcelle 69/1803, lieu-dit Uesperwee, d'une surface de 24 ares 84 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section E de Scheidel-Kehmen, le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur cette parcelle.